



**Assemblée générale
Conseil économique et social**

Distr. générale
1er juin 2004
Français
Original: anglais

**Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Point 87 de la liste préliminaire*
Mise en œuvre et suivi des textes issus
de la Conférence internationale
sur le financement du développement**

**Conseil économique et social
Session de fond de 2004
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire**
Application et suivi des textes issus
des grandes conférences et réunions
au sommet organisées
par les Nations Unies : suite donnée
à la Conférence internationale
sur le financement du développement**

**Résumé de la réunion spéciale de haut niveau
du Conseil avec les institutions de Bretton Woods
et l'Organisation mondiale du commerce
(New York, 26 avril 2004) présenté par le Président
du Conseil économique et social**

Additif 1

**Résumé des auditions officielles sur le financement
du développement avec les représentants
de la société civile (New York, 22 mars 2004)*****

Résumé

En vue de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions financières et commerciales internationales, tenue le 26 avril 2004, sur le thème « Cohérence, coordination et coopération dans le cadre de l'application du Consensus de Monterrey », le Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat

* A/59/50 et Corr.1.

** E/2004/100 et Corr.2.

*** Le présent résumé a été établi par le personnel du Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, en consultation avec les représentants, les intervenants et les orateurs présents.



avait procédé à des auditions officieuses et mené un dialogue avec des représentants des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil et/ou accréditées auprès d'entités chargées du processus de financement du développement. Cette rencontre, présidée par la Présidente du Conseil économique et social, M^{me} Marjatta Rasi (Finlande), s'est tenue le 22 mars 2004 au Siège de l'Organisation des Nations Unies sur le thème général suivant : « Cohérence des systèmes financiers et commerciaux internationaux à l'appui du développement : responsabilités nationales et obligations internationales ». Dans le cadre des auditions et du dialogue, des tables rondes ont été organisées sur les deux sujets suivants : i) cohérence du système financier international à l'appui du développement; et ii) cohérence du système commercial international à l'appui du développement. Chaque table ronde était animée par M. José Antonio Ocampo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales. Après une déclaration liminaire, celui-ci a donné la parole aux représentants de la société civile, suivis par les intervenants, puis par un débat avec les représentants du Conseil assorti d'un dialogue avec les participants. Les points saillants de la réunion sont résumés ci-après.

Ouverture de la réunion

1. La Présidente de la réunion, M^{me} Marjatta Rasi (Finlande), Présidente du Conseil économique et social, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des représentants, des intervenants et des participants présents. Dans sa déclaration liminaire, elle a remercié la communauté des organisations non gouvernementales (ONG) pour sa ferme adhésion au processus de financement du développement. Elle a souligné que la société civile jouait un rôle déterminant dans la suite donnée à la Conférence de Monterrey. Elle a également souligné que les auditions des représentants des ONG gagneraient à être organisées régulièrement étant donné qu'elles constituaient une occasion importante pour les États Membres et toutes les autres parties prenantes concernées de débattre avec des représentants de la société civile de questions fondamentales liées au financement du développement.

Table ronde n° 1 Cohérence du système financier international à l'appui du développement

Aperçu

2. Le premier débat a porté principalement sur l'application du Consensus de Monterrey dans les domaines essentiels que sont l'investissement et la viabilité de la dette. Les participants ont débattu du rôle joué par les flux de capitaux privés internationaux dans la promotion du développement économique. Ils ont étudié les possibilités de réglementer ces flux en vue d'amplifier leurs effets positifs sur l'économie et d'atténuer les risques liés à leur instabilité. S'agissant de la viabilité de la dette, ils ont soumis un certain nombre de recommandations à l'intention des pays développés et des pays en développement visant à réduire la vulnérabilité structurelle des pays pauvres très endettés.

Exposés des participants

3. M. Randall Dodd (Financial Policy Forum) a fait un exposé sur la manière de gérer les incidences économiques des flux de capitaux étrangers. Il a fait valoir le rôle positif que l'investissement étranger direct (IED) pouvait jouer en faisant remonter le niveau de l'épargne intérieure dans les pays en développement et en aidant à atténuer les effets néfastes des chocs économiques, tels que les catastrophes naturelles. L'investissement étranger pourrait toutefois s'avérer contre-productif en exposant les pays en développement aux perturbations que provoquent les entrées et sorties de capitaux soudaines et massives. Il convenait de rappeler que, outre les conséquences des fluctuations des capitaux internationaux et leurs effets sur la psychologie des marchés, les pays en développement devaient faire face aux risques liés aux modifications des taux de change et des taux d'intérêt, ainsi qu'aux défauts de paiement. Les risques associés aux fluctuations des taux de change et d'intérêt constituaient ce qu'il est convenu d'appeler les risques du marché, étant donné qu'il s'agit de l'incertitude relative au prix du crédit ou des devises sur le marché.

4. L'intervenant a souligné que les flux de capitaux en direction des pays en développement tels que les prêts ou les obligations bancaires étaient presque entièrement libellés en dollars des États-Unis ou dans d'autres monnaies fortes,

telles que l'euro ou le yen. Partant, une appréciation de ces monnaies se traduisaient généralement par une augmentation des paiements au titre des intérêts pour les pays en développement et par une élévation du principal de la dette libellé en devises. Parallèlement, la dette extérieure était aussi tributaire des fluctuations des taux d'intérêt lorsqu'elle était reconduite à échéance ou selon un calendrier établi. Une augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis se traduirait par une élévation des coûts du remboursement de la dette, et si ces taux d'intérêt majorés entraînaient une appréciation du dollar, les coûts augmentaient d'autant. En outre, une appréciation générale du dollar entamerait considérablement la compétitivité des exportations des pays en développement étant donné que la plupart des taux de change de ces pays étaient liés à la monnaie américaine.

5. M. Dodd a présenté dans le détail plusieurs types de recommandations pratiques que les pays en développement pourraient exploiter en vue de protéger leur économie contre des événements extérieurs préjudiciables et de parer aux contrechocs des marchés de capitaux volatils. À cet égard, il s'est étendu sur la réglementation prudentielle des marchés financiers, le contrôle des opérations en capital, la législation antitrust et les obligations de résultat. La réglementation prudentielle des marchés financiers devrait englober des prescriptions en matière de garanties, des règles en matière de fonds propres, les informations à communiquer et les formalités d'enregistrement, ainsi que les règles de marché ordonné. Les prescriptions concernant les garanties, telles que celles qui s'appliquent aux opérations boursières à découvert, permettraient de tempérer la spéculation sur les titres. Elles permettraient également de parer aux défaillances structurelles sur les marchés, touchant les instruments dérivés, les accords de réméré et les prêts sur titres. Les règles s'appliquant aux fonds propres étaient aussi essentielles, étant donné qu'elles régissaient le comportement des institutions étrangères vis-à-vis de l'emprunt.

6. En outre, les formalités de notification et d'enregistrement permettaient d'empêcher la fraude financière et favorisaient la transparence des marchés, améliorant d'autant la fixation des cours. Il convenait également d'imposer des règles de marché ordonné afin de préserver les liquidités du marché et de parer aux perturbations. Ces règles pourraient comporter une limitation des cours de transactions sur les titres et les instruments dérivés, une réglementation concernant la publication d'informations objectives en matière de crédit, et l'interdiction des pratiques de prêt à perte et de garantie des dépôts. Des mesures appropriées de contrôle des opérations en capital pourraient permettre d'éviter que les entrées et les sorties massives de capitaux ne compromettent la stabilité du marché. Toutefois, pour être efficaces, ces mesures de contrôle devaient être appliquées par des mesures judiciaires. Dans les années 90, des dispositions de ce type avaient été appliquées au Chili, en Colombie et en Malaisie, où elles avaient permis d'éviter les cycles d'expansion et de récession.

7. La législation antitrust pourrait permettre d'éviter que les forces du marché telles que les fusions et les acquisitions n'entraînent la création de consortiums. Sans réglementation adéquate, une concentration abusive, caractéristique des marchés financiers, pourrait tuer la concurrence, entraînant gaspillages et pratiques déloyales. En conclusion, l'intervenant a évoqué la possibilité de façonner l'investissement étranger aux fins du développement. L'instauration de mesures,

connues sous le nom d'obligations de résultat, pourrait permettre de s'assurer que l'investissement étranger direct (IED) s'accompagne d'avantages tels que l'échange de technologies, l'approfondissement de l'expérience de la gestion et d'autres compétences, ainsi que la connaissance des marchés étrangers.

8. M^{me} Kathrin Berensmann (Institut de développement allemand) a axé son intervention sur la difficulté consistant à assurer la viabilité de la dette au-delà de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Elle a rappelé que le Consensus de Monterrey engageait à la poursuite des efforts en vue d'abaisser l'endettement des pays pauvres très endettés à des niveaux tolérables. Elle a déclaré que la viabilité de la dette constituait un indicateur important pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et précisé qu'il pouvait s'agir de la viabilité de la dette économique comme de la dette financière. Tandis que la première faisait référence au service de la dette sans entrave pour la croissance et la politique économique générale, la seconde concernait l'aptitude d'un pays à s'acquitter du service de sa dette. Les principaux indicateurs utilisés dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés étaient la valeur actuelle nette (VAN) du quotient dette/exportations et la VAN du quotient dette/recettes fiscales.

9. Outre les indicateurs quantitatifs de la viabilité de la dette, M^{me} Berensmann a fait valoir l'importance d'indicateurs qualitatifs qui tiendraient compte de la compatibilité de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés avec la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement, le niveau de développement du secteur financier et des marchés de capitaux, ainsi que la qualité des institutions dans un pays endetté. Elle a recommandé la souplesse dans l'établissement des indicateurs de la dette, de façon que les conditions particulières à un pays donné puissent être dûment prises en compte. À son avis, un des obstacles majeurs à la viabilité de la dette était la vulnérabilité structurelle de l'économie des pays en développement. Les chocs exogènes tels que les fluctuations des cours des matières premières tendaient à pénaliser les pays à faible revenu plus sévèrement que les pays développés. Une des principales raisons de cette vulnérabilité était l'absence d'une base d'exportation diversifiée dans les pays à faible revenu, dont certains étaient hautement tributaires d'un nombre réduit de matières premières.

10. L'intervenant a soumis un certain nombre de recommandations pratiques à l'intention de la communauté internationale, des institutions financières internationales, des pays pauvres très endettés et des pays industrialisés. Elle a notamment appelé à l'octroi d'un volume plus important de subventions et de crédits concessionnels en vue d'aider les pays en développement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, elle a mis en garde contre les pratiques préférentielles qui avantageraient les pays les plus pauvres au détriment de pays en développement plus performants. En outre, elle a proposé de créer un groupe d'experts détachés des institutions internationales compétentes qui s'emploieraient à évaluer les coûts opérationnels des objectifs du Millénaire pour le développement, de façon à obtenir une base de calcul pour les besoins de financement à long terme des pays à faible revenu.

11. M^{me} Berensmann a ensuite dénoncé les lacunes des instruments de financement actuels offerts par les institutions financières internationales. Elle a fait valoir que celles-ci devaient mettre au point des mécanismes mieux adaptés et plus souples pour parer aux chocs exogènes étant donné que les instruments existants tels

que le Mécanisme de financement compensatoire du Fonds monétaire international (FMI) ne donnaient pas toujours satisfaction. En outre, on pourrait envisager de créer un service de financement pour imprévus. S'agissant des pays pauvres très endettés, elle a présenté trois mesures principales qui faciliteraient la gestion des chocs exogènes. Premièrement, elle a insisté sur l'importance de la diversification des exportations comme unique moyen d'attaquer le mal à la racine. Deuxièmement, elle a engagé les pays pauvres très endettés à consolider les marchés obligataires nationaux de façon à pouvoir emprunter en monnaie nationale à des taux d'intérêt inférieurs. Troisièmement, elle les a exhortés à assainir la gestion de leurs dépenses publiques. En conclusion, elle a appelé les pays industrialisés à faciliter l'accès des pays pauvres très endettés à leurs marchés.

Observations des intervenants

12. M. C. Lawrence Greenwood, Jr., Deputy Assistant Secretary of State for International Finance and Development, United States Department of State, a fait des observations sur les diverses questions abordées par les deux experts. Il a souligné que l'aide publique au développement (APD) ne pourrait être à elle seule le moteur du développement économique. Les capitaux d'origine nationale, le commerce et les investissements et les envois de fonds étaient des sources de financement bien plus importantes pour le développement tandis que l'APD pourrait jouer un rôle catalyseur pour mobiliser l'épargne intérieure destinée à stimuler la croissance. Répondant aux critiques concernant la volatilité des capitaux étrangers, l'intervenant a fait observer que les mouvements de capitaux, aussi bien d'origine nationale qu'étrangère, obéissaient aux mêmes facteurs. Pour attirer les capitaux étrangers et empêcher la fuite des capitaux d'origine nationale, il fallait absolument créer un environnement économique national favorable, dynamique et transparent qui reposerait sur une bonne gouvernance et des politiques macroéconomiques judicieuses.

13. M. Greenwood a mis en doute l'idée selon laquelle l'entrée de capitaux étrangers pourrait provoquer une inflation des valeurs nationales, phénomène qu'il attribuerait plutôt à de mauvaises stratégies monétaires nationales. Il s'est demandé si les contrôles des mouvements de capitaux étaient vraiment efficaces. Même s'ils pouvaient se justifier dans les pays en développement aux systèmes financiers instables, ces contrôles devraient être appliqués à titre temporaire car ils constituaient un frein aux entrées de capitaux dont ces pays avaient grand besoin. L'intervenant a appelé l'attention sur le solide soutien financier et moral prêté par les États-Unis aux pays pauvres très endettés. Pour se prémunir contre les risques liés aux fluctuations des taux de change, les pays débiteurs devraient chercher à couvrir leurs positions, sachant que les opérations de couverture n'avaient jamais été aussi peu coûteuses étant donné la capacité d'absorption du marché. Pour conclure, M. Greenwood a engagé les participants de la société civile à maintenir leur participation au financement du développement car ils faisaient contrepoids aux groupes d'intérêts politiques et économiques qui entravaient l'essor des pays en développement.

14. M. Stafford O. Neil, Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies, a déclaré que, malgré tout le nouvel intérêt porté aux capitaux privés, l'aide bilatérale et multilatérale n'en demeurait pas moins importante pour les pays en développement. L'APD, les subventions et les prêts étaient toujours indispensables, en particulier pour les pays qui tiraient le plus

grand bien des investissements privés et qui étaient les moins capables de les attirer. Étant donné l'irrégularité des entrées de capitaux privés, il ne serait pas avisé de compter sur les seules forces du marché qui ne feraient que reproduire les schémas de pauvreté existants. En fait, il fallait continuer à tenir la « main invisible » du marché, d'où la nécessité de mettre en place, aux niveaux national et international, de nouveaux mécanismes de gestion des mouvements de capitaux privés. Selon l'intervenant, une réglementation nationale serait à double tranchant car, d'un côté, elle aurait un effet dissuasif pour les investisseurs étrangers tout en constituant, de l'autre, une protection indispensable pour l'économie nationale. En ce qui concerne la mise en place d'un système de réglementation internationale, l'orateur a constaté avec regret que les débats portant sur une « nouvelle architecture financière », si animés dans les années 90, étaient au point mort.

15. Réagissant à l'exposé de M^{me} Berensmann sur la capacité d'endettement tolérable, M. Neil a fait des remarques sur les problèmes touchant l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Selon lui, l'application trop lente de l'Initiative avait plongé ces pays dans de grandes difficultés et en avait limité les effets. Pour maintenir leur capacité d'endettement sans avoir à dépendre de l'initiative d'allègement de la dette, les pays pauvres très endettés devraient renforcer leur économie. La diversification des exportations serait la clef de l'équilibre à long terme. Toutefois, elle ne pouvait se faire sans l'appui des pouvoirs publics. Les principes gouvernant l'économie de marché n'étaient pas pour favoriser la diversification des exportations des pays pauvres très endettés. L'intervenant s'est par ailleurs demandé s'il fallait vraiment favoriser le financement local plutôt que le financement international, comme l'avait suggéré M^{me} Berensmann. De nombreux pays en développement comptaient sur le financement externe parce que les taux d'intérêt étaient plus élevés chez eux que dans d'autres pays. Il a mis en garde contre un changement brusque, qui pourrait entraîner des taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs.

Débat

16. M^{me} Gemma Adaba (Confédération internationale des syndicats libres) s'est déclarée préoccupée par les effets néfastes de l'investissement étranger direct, qui ne tenait souvent aucun compte des marchés locaux du travail et de l'économie locale en général. Au lieu de profiter aux pays bénéficiaires en stimulant les secteurs économiques locaux, la création d'emplois et le transfert de technologie, l'investissement étranger direct ne servait bien souvent qu'à la chasse à la main-d'œuvre bon marché. L'intervenante a demandé de quelle façon la réglementation de l'investissement étranger direct, suggérée par M. Dodd, pourrait servir les intérêts des pays bénéficiaires. Elle s'est en outre interrogé sur la forme que pourrait prendre un cadre normatif propre à l'investissement étranger direct et sur la manière dont ce dernier pourrait être concrétisé. Ces questions revêtaient selon elle une importance particulière comme point de convergence des mesures d'appui international, étant donné que de nombreux pays en développement n'étaient pas en position de défendre leurs intérêts.

17. M. Aldo Caliarì (Centre of Concern) a estimé que la question de la viabilité de la dette avait d'importants aspects politiques et ne pouvait donc dépendre seulement de l'investissement étranger direct. L'ONU devrait poursuivre l'examen des problèmes liés à la dette et instituer un mécanisme de suivi. À l'appui de ses arguments, l'intervenant a donné trois exemples. Il a tout d'abord estimé nécessaire

de séparer les rôles du FMI, qui est à la fois organisme de prêt et de suivi, avis partagé à un moment donné par le Ministre britannique chargé des finances. Si la distinction n'était pas clairement établie entre ces deux fonctions, le FMI continuerait d'avoir un conflit d'intérêts qu'il ne serait pas capable de surmonter seul. En second lieu, l'intervenant s'est référé à la dette de nombreux pays en développement en tant que « dette fictive », notion connue dans certains milieux universitaires comme désignant généralement l'incapacité du débiteur de rembourser sa dette. Selon lui, cette dette aurait été effacée depuis longtemps, si l'investissement étranger direct avait obéi aux mêmes normes rigoureuses que les crédits bancaires privés. La question n'était pas de trouver de nouvelles ressources pour l'allègement de la dette mais plutôt de décider au niveau politique des normes comptables à appliquer. L'orateur a en troisième lieu soulevé la question de l'affectation de ressources entièrement nouvelles et additionnelles à l'allègement de la dette. M^{me} Berensmann a indiqué que de nouvelles ressources seraient nécessaires quant à la question de savoir quel montant supplémentaire pourrait être affecté à l'allègement de la dette; cela relevait de la politique et n'avait rien à voir avec l'aspect technique de la capacité d'endettement. M. Caliarì a souligné, pour terminer, que l'ONU serait la seule instance légitime à pouvoir forger le consensus requis pour que des solutions soient trouvées aux problèmes de la dette et aux autres problèmes de politique économique qui entravaient le financement du développement.

18. M^{me} June Zeitlin (Organisation des femmes pour l'environnement et le développement) a demandé si l'on pouvait relier la question de la capacité d'endettement aux objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier à l'objectif 8, qui portait sur la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Elle a demandé comment on pourrait créer un climat favorable à la réalisation de cet objectif.

19. Le révérend père Séamus Finn (Missionary Oblates of Mary Immaculate/New Rules for Global Finance Coalition) s'est dit troublé par les remarques de M. Greenwood sur l'efficacité des contrôles des mouvements de capitaux. Il a rappelé que même le FMI avait reconnu à maintes occasions l'utilité de ces contrôles. Il a également souligné la nécessité de réglementer les marchés financiers et de prévoir les ressources nécessaires au contrôle de l'application des règles du marché. À cet égard, l'intervenant a suggéré la mise en place d'un cadre international de suivi de l'application des règles du marché financier.

20. M. Paul Tennasse (Confédération mondiale du travail) a mis en évidence l'importante relation entre l'investissement étranger direct et l'économie parallèle. Vu l'importance sans cesse croissante de l'économie parallèle dans la plupart des pays en développement, l'investissement étranger direct ne pourrait avoir d'effet bénéfique sur l'économie du pays bénéficiaire que si ce secteur était pris en compte. Selon l'intervenant, il fallait considérer l'investissement étranger direct pour sa qualité et son aptitude éventuelle à créer de meilleurs emplois et former la main-d'œuvre locale. Toutefois, tant que le problème de la dette n'était pas résolu, il serait difficile pour les pays de mobiliser les ressources nationales.

21. M. Munir Akram, Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, a déclaré, en réponse aux observations de M. Greenwood, que pour la plupart des pays en développement, le plus grand problème était qu'ils ne pouvaient compter ni sur l'épargne intérieure ni sur les

recettes d'exportation. C'est la raison pour laquelle nombre d'entre eux n'étaient pas en mesure d'attirer des capitaux privés et avaient donc besoin d'une aide extérieure.

22. Le Président de la réunion, M. José Antonio Ocampo, a précisé que l'une des réussites du Consensus de Monterrey avait été d'envisager la question de la dette selon des critères tant nationaux qu'internationaux. Selon lui, il importait de reconnaître le lien qui existait entre la non-viabilité de l'endettement et une longue stagnation économique. Il a réaffirmé la nécessité pour les pays en développement de diversifier leurs exportations afin d'en augmenter les recettes. Toutefois, certains pays n'avaient pas la possibilité de contracter des dettes ou des prêts, peut-être pour des raisons conjoncturelles et structurelles. Il fallait par conséquent mettre en place des mécanismes internationaux qui permettraient de rectifier ces déséquilibres structurels. L'APD était de même d'un grand secours pour les pays en développement qui ne pouvaient guère ou pas du tout compter sur des capitaux privés.

23. Répondant aux questions de M^{me} Adaba sur la réglementation prudentielle et l'obligation de résultats pour l'investissement étranger direct, M. Dodd a précisé qu'il ne suffisait pas d'adopter des dispositions réglementaires mais qu'il fallait également créer de nouveaux mécanismes d'exécution, de surveillance et de poursuites judiciaires. La mise en place de ces mécanismes était un processus continu même en ce qui concerne les États-Unis. Citant l'affaire Enron, M. Dodd a précisé que certaines des procédures suivies par cette compagnie étaient légales au moment des faits. La difficulté serait de définir le nombre de dispositions réglementaires à adopter sur les plans national et international.

24. Tout en reconnaissant les difficultés liées à la diversification des exportations que M. Neil avait signalées, M^{me} Berensmann a néanmoins réaffirmé que la diversification économique était la meilleure stratégie permettant de prendre à la racine les problèmes des pays pauvres très endettés. Elle a par ailleurs souligné que ces pays devaient lancer des emprunts non seulement sur les marchés internationaux mais également sur les marchés nationaux. Comme M. Caliri, elle a estimé qu'il fallait annuler la dette d'un plus grand nombre de pays pauvres très endettés puisque que beaucoup d'entre eux ne pourraient la rembourser. S'agissant du lien entre la viabilité de la dette et les objectifs du Millénaire pour le développement, elle a rappelé que selon les estimations de la communauté internationale, pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, il faudrait augmenter l'APD d'au moins 50 milliards de dollars par an.

25. Les recommandations suivantes ont été formulées par des représentants, des intervenants et des orateurs présents :

- **Mitiger les effets néfastes de l'instabilité des flux de capitaux privés par des réglementations prudentielles, des dispositifs de contrôle des flux de capitaux, des lois antitrust et des obligations de résultats. Ces dispositions devraient s'accompagner de mécanismes d'exécution, de surveillance et de poursuites judiciaires.**
- **Renforcer les liens entre les investissements étrangers directs et les marchés de la main d'œuvre, y compris ceux du secteur non institutionnalisé. Les pays bénéficiaires devraient pouvoir disposer**

d'emplois décents et rémunérateurs, de programmes de formation et de transfert des techniques.

- Il faudrait que les projets nationaux d'infrastructure et du secteur public soient davantage tributaires des investissements intérieurs. On parviendrait de cette manière à atténuer les risques et à freiner la fuite des capitaux.
- La mobilisation des ressources nationales devrait être stimulée par la création de conditions économiques propices, efficaces et fiables s'appuyant sur une bonne gestion des affaires publiques et de saines politiques macroéconomiques.
- Pour se garantir contre les risques associés à la fluctuation des taux de change, les pays débiteurs devraient utiliser judicieusement des instruments dérivés.
- Dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, appelant à la formation d'un partenariat mondial pour le développement, il conviendrait d'examiner la possibilité de lier la viabilité de la dette aux réalisations des objectifs du Millénaire.
- En vue de soutenir la viabilité de la dette et de faciliter les objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale devrait accroître les dons et les prêts à des conditions favorables aux pays en développement.
- Il conviendrait de créer un groupe d'experts pluridisciplinaire provenant d'organismes internationaux compétents, qui serait chargé de mettre au point un mécanisme servant à calculer les besoins financiers à long terme des pays à faible revenu afin de réduire l'impact des chocs extérieurs.
- Afin de maintenir un niveau d'endettement tolérable, les PPTE devaient diversifier leur base d'exportations, renforcer leurs marchés obligataires nationaux, et améliorer leur gestion des dépenses publiques. Par ailleurs, les pays industrialisés devraient ouvrir davantage leurs marchés aux PPTE.
- La dette dite « fictive », résultant des arriérés de paiement de la dette en raison de facteurs exogènes négatifs, devrait être effacée.
- Il faudrait, dans le cadre du processus de financement du développement, réunir un groupe d'experts chargé d'étudier la viabilité de la dette.

Table ronde n° 2

Cohérence du système commercial international à l'appui du développement

Aperçu

26. Le deuxième débat a essentiellement porté sur l'application du Consensus de Monterrey dans les domaines relatifs au système d'échanges commerciaux et aux produits de base. L'élimination des subventions agricoles et un accès accru aux marchés ont été considérés comme d'importants motifs de préoccupation pour les

pays en développement. Dans le but de traiter ces questions ainsi que d'autres questions connexes, les participants ont demandé une reprise imminente des négociations commerciales multilatérales. Quant aux produits de base, les fluctuations de prix à court terme, la tendance à long terme de baisse des prix et l'érosion de la part revenant aux producteurs sur la chaîne de valorisation sont autant de facteurs reconnus comme des menaces pour les économies en développement. On a signalé notamment qu'il fallait remédier aux déficiences institutionnelles lorsque l'on s'attaque à ces problèmes.

Exposés des participants

27. M. Goh Chien Yen, (Third World Network) s'est penché sur les questions actuelles touchant le commerce et le développement. Il a rappelé que le Consensus de Monterrey avait mis en lumière le rôle du commerce en tant que moteur du développement et avait établi plusieurs indicateurs permettant de vérifier si le commerce international jouait réellement ce rôle. Face aux récents échecs des négociations de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenue à Cancún, il convenait de revoir les résultats du programme de travail de Doha et le rôle futur de l'OMC.

28. L'intervenant a analysé le projet de document appelé texte Derbez, qui n'a pas été adopté à Cancún mais a souvent servi de référence. Dans le contexte des négociations sur l'agriculture, il présente une formule mitigée pour les baisses de tarifs, qui désavantageraient les pays en développement en leur imposant une réduction moyenne des tarifs de 30 à 70 % par opposition à seulement 25 à 30 % pour les pays développés. De l'avis de M. Goh, cette formule était inacceptable. De plus, il faudrait accorder une importance accrue à certains produits et à certains mécanismes de garanties du fait qu'ils freinent l'intensification des importations dans les pays en développement, protégeant ainsi les moyens de subsistance des agriculteurs et la sécurité alimentaire.

29. S'agissant de l'accès aux marchés non agricoles, le texte Derbez recommande des activités supplémentaires selon un modèle non linéaire de réduction des tarifs. Ce type de proposition, a souligné l'intervenant, ne devrait pas être entériné par les pays en développement car elle menacerait leurs industries nationales.

30. L'intervenant s'est ensuite référé au rôle des « questions de Singapour » comme on les appelle, à savoir : investissement, compétition, transparence dans les achats de l'État et facilitation des échanges. Une majorité de pays membres, y compris les États-Unis, ont estimé qu'au moins les trois premières de ces questions devraient être éliminées des négociations de l'OMC.

31. Pour terminer, M. Goh a recommandé que le texte Derbez cesse d'être pris en considération dans les futures négociations, que l'on porte une plus grande attention aux propositions des pays en développement, et que les questions de Singapour soient éliminées des négociations de l'OMC. Le rôle du processus de financement du développement devrait être de suivre l'évolution de la situation au sein de l'OMC et de contribuer à analyser et évaluer les accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux, les conditionnalités appliquées au commerce par le FMI et la Banque mondiale, et leurs incidences sur les pays en développement. Il devrait en outre identifier les obstacles auxquels les pays en développement sont confrontés dans les processus de décision de toutes les instances de négociations commerciales, et y remédier.

32. M. Irfan ul Haque (New Rules for Global Finance Coalition) a présenté la question des produits de base comme une question de développement. Les participants ont été d'avis que de nombreuses préoccupations suscitées par le commerce, telles que la question des produits de base, dépassaient les compétences de l'OMC. En l'absence d'autres institutions, le processus de financement du développement fournit un espace de discussion de ces questions. Bien qu'un certain nombre de pays en développement exportateurs de produits agricoles pâtissent de la protection et des subventions agricoles pratiquées dans les pays industrialisés, la question des produits de base n'est pas réellement une question d'accès aux marchés.

33. M. ul Haque a évoqué trois motifs de préoccupations dans le domaine des produits de base : i) la fluctuation des prix à court terme; ii) la tendance à la baisse des prix à long terme; et iii) l'érosion de la part revenant aux producteurs sur la chaîne de valorisation. Il a noté que l'affaissement des cours des produits de base associé à la lente érosion des termes de l'échange pour les pays en développement se traduisait par un réel transfert de ressources vers les pays industrialisés consommateurs. La situation s'est aggravée par les mesures de libéralisation du marché qui ont eu tendance à accroître la dépendance des pays en développement vis-à-vis des exportations de produits de base. S'agissant de la fluctuation des prix à court terme, l'orateur a fait valoir qu'aucun des deux mécanismes internationaux mis sur pied pour apporter un soutien aux pays producteurs de matières premières, tels que Stabex de l'Union européenne et le plan de financement compensatoire du FMI, n'était actuellement opérationnel. Cependant, tout en notant le grave problème causé par la baisse et la fluctuation des prix, l'orateur a particulièrement insisté sur l'érosion de la part qui revenait aux producteurs de produits primaires sur la chaîne de valorisation, définie comme une valeur ajoutée à chaque étape de la transformation du produit allant du premier producteur au consommateur final.

34. Selon l'intervenant, il existait deux raisons principales à l'érosion à long terme des prix des produits de base, notamment l'amélioration de la productivité et la surproduction persistante due à une surcapacité structurelle. Dans ce dernier cas il n'y avait pas d'autre remède que de prendre des mesures pour régler l'offre. S'il n'était pas possible de s'arranger pour réguler la production ou les exportations d'excédents au titre d'un accord international, les producteurs pouvaient se concerter en vue de réduire les livraisons et d'améliorer les conditions du marché. Lorsque recommandables et possibles ces arrangements pourraient comporter des ententes entre producteurs et consommateurs, des efforts conjoints de la part des producteurs et des mesures prises au niveau national.

35. En analysant l'érosion de la valeur des recettes des producteurs, l'intervenant a noté que dans des conditions de marché idéales cette valeur serait fixée en fonction d'une compétition honnête, tandis que dans le monde réel le pouvoir d'accès aux marchés dépendait du statut économique. Cette situation entraînait l'inégalité des échanges et accroissait la vulnérabilité des pays en développement. Il a fait valoir qu'il était urgent que les institutions internationales s'occupent de la question des produits de base. Alors qu'autrefois la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) était l'instance appropriée, sa capacité en ce domaine avait fortement diminué au cours de la dernière décennie. De même, la Banque mondiale et le FMI avaient également supprimé leur division des produits

de base et réduit la recherche sur les marchés des produits de base. L'intervenant a terminé sa présentation en appelant la communauté internationale à remédier à cette carence institutionnelle au niveau international.

Observations des participants

36. M. John B. Richardson, chef de la délégation de la Commission européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, a réaffirmé l'engagement de la Communauté européenne à tous les éléments du Programme de Doha. L'Union européenne est déterminée à remettre les négociations commerciales sur les rails. Elle a ajusté sa stratégie à la lumière des négociations de Cancún. Il était grand temps que les membres de l'OMC arrêtent de nouvelles modalités pour les nouvelles négociations commerciales dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. De l'avis de l'intervenant, la réunion du Conseil d'administration de l'OMC avait démontré une volonté politique de relancer le débat. Les principaux points à examiner étaient les questions de Singapour et l'accès aux marchés non agricoles et agricoles. S'agissant des questions de développement, on devait se tourner vers les circonstances particulières aux pays les moins avancés et prendre des dispositions spéciales pour traiter avec eux. On devrait pouvoir stimuler le développement. À propos des questions de Singapour, l'intervenant pensait qu'elles étaient liées aux échanges commerciaux. L'Union européenne était cependant disposée à abandonner les questions d'investissement et de compétition dans le programme des négociations.

37. S'agissant des subventions agricoles, M. Richardson a fait observer que certaines formes de ces subventions s'étaient révélées bénéfiques. Par exemple les subventions faites au titre de la « catégorie verte » avaient eu d'avantageuses incidences sociales car elles avaient stimulé le développement rural et la protection de l'environnement sans nuire aux échanges. Il a souligné que l'élargissement prévu de la Communauté européenne allait entraîner une réduction des subventions à l'exportation puisque les subventions en vigueur ne pouvaient s'appliquer aux nouveaux membres. Il convenait de noter en outre que la radicale réforme de la politique agricole commune était également liée à l'élargissement de la Communauté. Le Programme de Doha visait également la réduction ou l'élimination des crêtes tarifaires et de la hausse des tarifs, notamment en ce qui concerne les exportations pouvant intéresser les pays en développement. À ce propos l'orateur a cité le coton comme exemple classique de la hausse des tarifs sur certains marchés. Il a ensuite appelé l'attention sur de nouvelles activités de l'Union européenne visant à faciliter le commerce, allant au-delà des négociations commerciales. On a récemment institué un service d'aide et d'information commerciale qui devrait permettre aux exportateurs des pays en développement s'intéressant aux marchés européens d'obtenir les renseignements nécessaires. Des projets ont été mis sur pied pour une valeur d'un milliard et demi d'euros afin de fournir aux pays en développement une assistance technique commerciale pour qu'ils puissent se doter des capacités nécessaires. Pour terminer, l'intervenant a soulevé la question paradoxale des préférences dans le contexte des négociations commerciales actuelles. Plus les tarifs étaient réduits, plus étroite devenait la marge préférentielle des pays les plus pauvres, tels les pays les moins avancés. Il allait donc trouver une solution hors du cadre de Doha, peut-être sous forme de concertations entre pays du Sud et par le biais d'une libéralisation Sud-Sud.

38. M. Munir Akram, Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, a déclaré que les pays en développement n'avaient pas grand choix en matière de commerce sauf de tirer le meilleur parti des conditions offertes par l'OMC. La prise de décisions se faisant à l'OMC sur la base du consensus, tout groupe de pays en développement, bien organisé et documenté, pouvait négocier avantageusement. Bien que le cycle de Doha ne puisse être qualifié de « cycle de développement », il pourrait le devenir si les pays en développement avaient des objectifs et des stratégies bien définis. L'intervenant a fait observer qu'après la faillite de Cancún, il fallait revenir aux négociations commerciales multilatérales. On devait néanmoins prendre certaines mesures propres à instaurer la confiance pour redonner confiance aux pays en développement. On pourrait, à cet effet, adopter un moratoire sur des mesures antidumping, des mesures d'admission en franchise et la suppression des quotas à l'intention des pays les moins avancés, la réduction des subventions et une aide au renforcement des capacités des pays en développement.

39. De l'avis de l'orateur, certaines des questions les plus urgentes du point de vue des pays en développement étaient l'élimination progressive des tarifs sur les textiles et la correction des carences institutionnelles, ainsi que la prise en considération des crêtes tarifaires et de la hausse des tarifs. Il fallait reconnaître toutefois que certains pays bénéficieraient et d'autres pâtiraient de l'élimination pure et simple des crêtes tarifaires et de la hausse des tarifs. Les négociations commerciales ne devaient cependant pas tendre seulement à libéraliser le commerce mais aussi à adopter des règles du jeu équitables. Il fallait donc trouver un autre moyen de protéger les pays les plus pauvres. D'autres questions critiques restaient à résoudre, notamment l'adoption de dispositions concernant le traitement spécial et différentiel, la circulation des personnes naturelles, y compris la controverse relative à la délocalisation, ainsi qu'aux accords sur les aspects de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce. Il importait surtout, néanmoins, de relancer sans tarder les négociations commerciales multilatérales, et la question des subventions agricoles devrait recevoir un rang de priorité élevé dans les processus de négociation.

Débat

40. M. Randall Dodd a fait observer que même s'il y avait une tendance à la hausse des prix des produits de base sur le long terme, l'instabilité des prix à court terme demeurerait un problème. Pour y remédier les gouvernements et les institutions compétentes devront créer des instruments de garantie contre les risques liés à l'instabilité des prix.

41. M^{me} Kristin Dawkins (Institute for Agriculture and Trade Policy), a noté que la surcapacité structurelle et l'intégration verticale des monopoles étaient les principales causes de la baisse continue des prix des produits de base. Dans le cas du coton, par exemple, alors que les prix se sont effondrés de moitié, la production a doublé au fil des ans. Elle a fait valoir que les États-Unis possédaient 40 % des parts du marché du coton et qu'ils cassaient les prix de façon dramatique, les fixant bien au-dessous du coût de production. De l'avis de M^{me} Dawkins, il était essentiel pour la réalisation des objectifs du Millénaire de bannir toutes les pratiques de dumping en ce qui concerne les exportations. Il fallait en outre adopter de nouvelles

politiques pour gérer l'offre internationale de produits de base. L'intervenante a proposé à cette fin de désigner la CNUCED comme l'organe compétent pour formuler des recommandations de politique générale dans ce domaine.

42. M. Frank Schroeder (Friedrich-Ebert-Stiftung), s'est référé à la remarque de M. ul Haque à propos du vide institutionnel qui entourait la question des produits de base. Il a demandé si le rapport des personnalités ayant participé à la Réunion sur les questions relatives aux produits de base avait formulé des suggestions sur la manière de combler ce vide. Il s'est demandé par ailleurs si l'on avait vraiment besoin d'une nouvelle institution pour s'occuper de la question des produits de base, et si un organisme existant déjà, comme la CNUCED, ne pourrait pas être utilisé en ce domaine. L'intervenant a également souhaité savoir de quelle latitude disposait le Comité du commerce et du développement de l'OMC pour agir sur la baisse à long terme des prix des produits de base, et si un traitement spécial et différentiel serait une mesure acceptable pour résoudre le problème qui touche ces produits.

43. M^{me} Narelle Townsend (Comité des établissements humains d'une ONG) a fait valoir que l'on avait besoin de forts investissements pour les infrastructures d'adduction d'eau et l'aménagement foncier. Elle a souligné le fait que le développement des marchés de l'immobilier pour le logement et des marchés des biens d'équipement était indispensable ainsi que la formulation de modalités novatrices visant à encourager les investissements étrangers et l'épargne intérieure. L'intervenante a soulevé la question de savoir comment on pourrait financer les énormes dépenses nécessaires dans les domaines de l'infrastructure et des établissements humains des pays en développement.

44. Le présentateur, M. José Antonio Ocampo, a rappelé de nouveau la remarque de M. ul Haque sur la nécessité de combler le vide institutionnel touchant le domaine des produits de base. Il a rappelé en outre que les opérations massives de restructuration de la dette en Amérique latine et en Afrique dans les années 80 étaient étroitement liées à l'effondrement des prix des produits de base. À titre de mise en garde, l'intervenant a de nouveau signalé aux participants que la diversification des exportations, malgré ses avantages économiques potentiels, risquait de conduire à un excédent mondial et de faire baisser davantage les prix des produits de base.

45. Répondant à M. Richardson, M. Goh Chien Yen a fait observer que si les subventions octroyées au titre de « la catégorie verte » passaient pour avoir moins d'effets de distorsion, il restait à voir si cette assertion se confirmait. À cet égard, le texte Derbez pourrait donner aux pays développés l'occasion de passer d'une forme d'appui interne à une autre. Il convenait de signaler par ailleurs que la Communauté européenne était en train de revenir sur l'offre qu'elle avait faite à Cancun d'abandonner les questions de Singapour.

46. Répondant à la question des mécanismes institutionnels liés aux produits de base, M. Irfan ul Haque a demandé que l'on envisage de recourir aux institutions existantes avant d'en créer de nouvelles. Il a réaffirmé à ce propos que la CNUCED avait été instituée pour traiter les questions liées au commerce n'entrant pas dans les compétences de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), prédécesseur de l'OMC.

47. Le Président a remercié tous les participants de leurs déclarations et encouragé la société civile à rester fortement et activement engagée dans le financement du processus de développement.

Recommandations

48. Les recommandations ci-après ont été formulées par les représentants, intervenants et orateurs présents :

- **En ce qui concerne le commerce comme moteur du développement, le rôle du processus de financement du développement devrait inclure : le suivi et l'évaluation des évolutions constatées lors des négociations commerciales multilatérales dans le cadre du Programme de Doha; la promotion de la cohérence et de la fiabilité des systèmes financiers et commerciaux internationaux à l'appui du développement; l'étude des incidences que peuvent avoir sur le développement les accords commerciaux bilatéraux et régionaux; le recensement des obstacles auxquels les pays en développement sont confrontés dans les processus de prise de décisions des institutions de Bretton Woods et de l'OMC, et les moyens de les surmonter.**
- **Les pays en développement devraient définir des objectifs et des stratégies précis et tirer un meilleur parti des processus de négociation qu'offre l'OMC, afin de transformer le cycle de Doha en un « cycle du développement » des négociations commerciales multilatérales.**
- **Les pays développés devraient adopter des mesures propres à instaurer la confiance de manière à regagner la confiance des pays en développement. Ces mesures devraient inclure un moratoire antidumping, des mesures d'admission en franchise et la suppression des quotas pour les pays les moins avancés, des réductions de subventions et une aide au renforcement des capacités des pays en développement. Les pays développés devraient en outre bannir les tarifs sur les textiles, la pratique des crêtes tarifaires et empêcher la hausse des tarifs.**
- **Après Cancún, le principal objectif des négociations devrait être l'agriculture.**
- **Les questions de Singapour devraient être éliminées de l'ordre du jour de l'OMC.**
- **Les dispositions de traitement spécial et différentiel de l'OMC devraient être intégralement appliquées et renforcées. Toutefois, les préférences commerciales données aux pays les moins avancés ne devraient pas s'appliquer au détriment de pays en développement plus compétitifs.**
- **L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent le commerce devrait être réévalué dans la perspective du développement.**
- **Des compensations financières devraient être prévues pour aider les pays en développement insulaires à se protéger des effets nocifs de l'instabilité des prix internationaux des matières premières.**

- **Il conviendrait, le cas échéant, de recourir plus systématiquement à des mécanismes liés au marché afin de mieux contrer les risques provenant de l'instabilité des prix.**
- **La communauté internationale devrait entreprendre des activités concertées en vue de combler le vide institutionnel qui entoure la question des produits de base. Il conviendrait à cet égard de recourir à des organismes existants, notamment la CNUCED.**
- **À long terme, des instruments tels que les accords sur les produits de base devraient être adoptés à l'échelon international.**
- **À court terme il peut s'avérer nécessaire de prendre des mesures pour réduire l'offre excédentaire de produits de base. Le cas échéant et lorsque cela est possible, ces mesures pourraient comprendre des mécanismes producteurs-consommateurs, des mesures prises conjointement par les seuls producteurs et des mesures nationales.**
- **Les pays développés pourraient contribuer à résoudre le problème de la surproduction en coupant les subventions agricoles.**
- **L'appui au renforcement des capacités d'offre dans le secteur des produits de base devrait faire partie intégrante de l'aide internationale apportée aux pays dépendant des produits de base.**
- **En vue d'aider les pays à échapper à une dépendance excessive à l'égard d'un petit nombre de produits de base, il faudrait créer un fonds international de diversification qui pourrait être rattaché à une institution existante, comme par exemple le Fonds commun pour les produits de base.**
- **Il faudrait accroître la part des producteurs de produits de base dans la chaîne de valorisation par le développement s'appuyant sur les produits de base et par la diversification.**
